

**M. Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics, a présidé, ce jour, le troisième Comité de suivi de l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique**

M. Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'État auprès de M. Gérard DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics, a présidé, ce jour, le troisième Comité de suivi de l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, signé le 30 novembre 2018 entre le Gouvernement, les représentants des employeurs publics et plusieurs organisations syndicales (CFDT, UNSA, FSU, CFTC, CGC, FA-FP et Solidaires).

Après avoir rappelé que « *l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, déclarée grande cause du quinquennat par le Président de la République, constitue une priorité du Gouvernement* », M. Olivier DUSSOPT a souligné « *les avancées concrètes mises en œuvre par la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique* » pour renforcer l'égalité professionnelle dans les trois versants de la fonction publique. « *Les plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle, la suppression du jour de carence pour les congés maladie des femmes en état de grossesse, le dispositif de maintien des droits à avancement et à promotion en cas de congé parental ou de disponibilité pour élever un enfant, sont autant d'outils qui vont permettre d'œuvrer efficacement en faveur de l'égalité professionnelle, et de réduire, de manière très concrète et opérationnelle, les écarts de rémunérations et de déroulement de carrière entre les femmes et les hommes dans les trois versants de la fonction publique* » a tenu à rappeler le Secrétaire d'Etat.

M. Olivier DUSSOPT a également rappelé l'attachement du Gouvernement à lutter contre les violences sexuelles et sexistes, à travers la mise en place d'un dispositif de signalement spécifique, et à permettre une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie familiale, en particulier via la revalorisation du chèque emploi service universel (CESU) dédié à la garde d'enfants, dont la création d'une tranche supplémentaire bénéficiera à environ « *40 000 agents supplémentaires, soit environ 100 000 agents au total* ».

Considérant que la mise en œuvre de l'Accord du 30 novembre 2018 est en « *bonne voie* », M. Olivier DUSSOPT a néanmoins estimé que l'enjeu des prochains mois sera « *de favoriser l'appropriation de l'ensemble de ces mesures par les administrations, collectivités territoriales et établissements de la fonction publique hospitalière* ». Le Secrétaire d'État Olivier DUSSOPT a par ailleurs souligné que des référents égalité vont être déployés dans l'ensemble des administrations pour « *faire vivre la politique d'égalité au quotidien, et au plus près des agents* », et annoncé la publication prochaine d'une circulaire en ce sens.

**Contact presse :**

Secrétariat du chef de cabinet : 01 53 18 45 75 / [chefcab.semACP@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:chefcab.semACP@cabinets.finances.gouv.fr)



Toute l'actualité du ministère sur les réseaux sociaux